



Sica Invest

Société anonyme Rue de Grand Bigard 507, bâtiment 1, 1^{er} étage 1082 Bruxelles BCE 0810.604.650 (la "<u>Société</u>")

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 31 décembre 2010

L'an deux mille dix,

Le trente et un décembre,

A onze heures, 46×

Les actionnaires de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire en l'étude des Notaires Associés Gernaij, Maquet & d'Hennezel à 1050 Bruxelles, Avenue Louise 534, sur convocation du conseil d'administration.

Il a été établi une liste de présence, qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom qu'en qualité de mandataire.

L'assemblée est présidée par Monsieur Adolf Schroyens.

Me Virginie de Callataÿ remplit les fonctions de Secrétaire.

Le Président invite Monsieur Vount Schobon, à exercer les fonctions de Scrutateur.

La convocation contenant l'ordre du jour a été faite conformément à la loi par insertion dans le Moniteur Belge du 16 décembre 2010. Le Secrétaire dépose sur le bureau le numéro justificatif du Moniteur Belge ; le Président invite ensuite le Scrutateur à parapher ce document

Conformément à l'article 34 des statuts et à la convocation à la présente assemblée générale, les propriétaires de titres dématérialisés sont admis à l'assemblée générale, pourvu qu'ils aient effectué le blocage de leurs titres pour le 24 décembre 2010 et qu'ils présentent la preuve dudit blocage à l'assemblée générale.

Il existe actuellement cinq cent huit mille neuf cent quatre vingt neuf (508.989) actions, numérotées de 1 à 508.989, toutes intégralement libérées.

Il résulte de la liste de présence signée par les Actionnaires ou leur mandataire et également placée sur le bureau et annexée au présent procès-verbal que 6 actionnaires, ont déposé 302 368 actions, soit plus de la moitié des actions existantes.

Toutes les actions prennent part au vote. Le Président constate que l'assemblée est valablement constituée pour délibérer, conformément aux dispositions légales et aux statuts.

Ja & 5

Le rapport du Commissaire, le rapport de gestion du conseil d'administration, les comptes annuels de l'exercice social clôturé le 31 juillet 2010 ainsi qu'un exemplaire des statuts de la Société sont, eux aussi, déposés sur le bureau.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Validation de la date de l'assemblée générale.

Proposition de résolution : l'assemblée valide la date de la présente assemblée générale ordinaire, soit le 31 décembre 2010.

- 2. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'administration, du rapport du commissaire, ainsi que des comptes annuels.
- 3. Approbation des comptes annuels de la Société relatifs à l'exercice clôturé au 31 juillet 2010 et affectation du résultat.

Proposition de résolution: l'assemblée approuve les comptes annuels clôturés au 31 juillet 2010 et décide de reporter à l'exercice suivant la perte de l'exercice qui s'élève à EUR - 2.376.148,90.

- Décharge aux administrateurs, par un vote séparé et individuel pour chacun d'eux, pour l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice clôturé au 31 juillet 2010.
 - Proposition de résolution: l'assemblée donne décharge aux administrateurs pour l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice clôturé au 31 juillet 2010.
- 5. Décharge au commissaire pour l'exercice de ses fonctions au cours de l'exercice clôturé au 31 juillet 2010.
 - Proposition de résolution: l'assemblée donne décharge au commissaire pour l'exercice de ses fonctions au cours de l'exercice clôturé au 31 juillet 2010.
- 6. Pouvoirs à conférer en vue de l'exécution de ce qui précède.

Proposition de résolution : l'assemblée décide de conférer tous pouvoirs à l'administrateur-délégué aux fins d'exécuter les résolutions qui précèdent.

Le Président présente à l'assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et le rapport du reviseur.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

1. Validation de la date de l'assemblée générale.

L'assemblée valide la date de la présente assemblée générale ordinaire, soit le 31 décembre 2010.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'administration, du rapport du commissaire, ainsi que des comptes annuels.

Le Président donne lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice social clôturé au 31 juillet 2010. La discussion sur ce rapport est ouverte. L'assemblée générale n'émet aucune observation sur ce rapport dont une copie restera annexée au présent procès-verbal.

Le Président donne lecture du rapport du commissaire, Monsieur Geert Van Goolen, réviseur d'entreprises, relatif à l'exercice social clôturé au 31 juillet 2010. La discussion sur ce rapport est ouverte. L'assemblée générale n'émet aucune observation sur ce rapport dont une copie restera annexée au présent procès-verbal.

12 × 5

3. Approbation des comptes annuels de la Société relatifs à l'exercice clôturé au 31 juillet 2010 et affectation du résultat.

L'assemblée aborde l'examen des comptes annuels de la Société pour l'exercice écoulé clôturé au 31 juillet 2010. L'assemblée approuve les comptes annuels clôturés au 31 juillet 2010, tels qu'ils ont été présentés et établis par le Conseil d'Administration (bilan, compte de résultats et annexe). Une copie de ces comptes annuels restera annexée au présent procès-verbal.

L'assemblée décide de reporter à l'exercice suivant la perte de l'exercice qui s'élève à EUR - 2.376.148,90.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4. Décharge aux administrateurs, par un vote séparé et individuel pour chacun d'eux, pour l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice clôturé au 31 juillet 2010.

L'assemblée donne décharge aux administrateurs pour l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice clôturé au 31 juillet 2010.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, par un vote séparé et individuel pour chacun des administrateurs.

5. Décharge au commissaire pour l'exercice de ses fonctions au cours de l'exercice clôturé au 31 juillet 2010.

L'assemblée donne décharge au commissaire pour l'exercice de ses fonctions au cours de l'exercice clôturé au 31 juillet 2010.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

6. Pouvoirs à conférer en vue de l'exécution de ce qui précède.

L'assemblée décide de conférer tous pouvoirs à l'administrateur-délégué aux fins d'exécuter les résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 44 h 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président

Le Scrutateur

Le Secrétaire

Viginica

3

Sica Invest
Société anonyme
Rue de Grand Bigard 507, bâtiment 1, 1 er étage
1082 Bruxelles
BCE 0810.604.650
(la "Société")

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU 31 DECEMBRE 2010 -LISTE DES PRESENCES

renrésentants /	and the same of th	To Company	Nombre de	Signature
		vertu d'une	titres	
Prénom et nom		procuration sous		
		seing privé par		
Adolf Schroyens	Frans Halsvest 102 A1	/	30	
	2800 Mechelen			
Alias & Partners SPRL	Koningin Astridlaan 178	/	6170	1 1 200
Représentée par Adolf Schroyens	2800 Mechelen		6400	7007
SAEPI S.A.	Rue Joseph Sneessens 15	/	54.272	
Représentée par Vincent Schobbens	1300 Limal			V-hole
SV Patrimonia SA, représentée par SAEPI	Chaussée de Louvain 431F	/	18.107	1
SA, représentée par Vincent Schobbens	1380 Lasne			1-1-1
Driege & Weghsteen International SA	Boulevard Royal 3	Virginie de	150.000	
Représentée par Vincent Weghsteen	L-2449 Luxembourg	Callataÿ		V. Periodo

Weghsteen & Driege SA	Oude Burg 6	Virginie de	53.400	Z
Représentée par Paul Blontrock	8000 Brugge	Callataÿ		J. Mining John
Ç				(
FEDERAL GRUSSU NV	194 SCFIBURGEFIIG GUIDE	Giri Do	20.389	
	Edg ting	WAVE SROEK		1
	/			
Total assemblée générale			302368	
Total actions de la Société			508.989	

Le Secrétaire

Le Scrutateur

Le Président